

Lectures

Les comptes rendus

/

2008

Florence Weber, *Le travail au noir : une fraude parfois vitale ?*

IGOR MARTINACHE



Florence Weber, *Le travail au noir : une fraude parfois vitale ?*, Éditions Rue d'Ulm, coll. « La rue ? Parlons-en ! », 2008, 63 p., EAN : 9782728804047. Vous pouvez commander cet ouvrage sur le site de notre partenaire Decitre

Notes de la rédaction

Un site à visiter : Le site de l'Association Emmaüs

Texte intégral

PDF

- 1 Cela fait maintenant près de six ans que l'Association Emmaüs organise des conférences-débats trimestrielles intitulées « La rue ? Parlons en ! ». L'objectif est de faire se rencontrer chercheurs issus du monde académique, travailleurs sociaux et « résidents de la rue » autour des enjeux liés à l'action sociale. De grands noms de la sociologie se sont succédés à la tribune : Patrick Bruneteaux, François Dubet, Robert Castel, Gérard Noiriel, Alain Caillé ou François de Singly pour ne citer que ceux-là. En janvier dernier, c'est donc Florence Weber, professeure à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm¹ et chercheuse au Centre Maurice Halbwachs, qui s'est exprimée autour de la question du « travail au noir ».
- 2 Travail « au noir », « clandestin » ou « dissimulé » ? Le choix de la terminologie est délicat, et sans doute nécessairement insatisfaisant, tant ces mots sont porteurs de connotations lourdes, et surtout écrasent des réalités très diverses. Ainsi - et c'est la première tâche à laquelle s'attelle Florence Weber-, il s'agit de distinguer plusieurs

formes de travail « dissimulé ». Rappelons au passage ² qu'il ne faut pas confondre « travail » et « emploi ». L'« oubli » fréquent du travail domestique quand il s'agit du premier renvoie ainsi à la question des rapports sociaux de sexe, ainsi que l'ont montré nombre de travaux (!), comme ceux de Christine Delphy ³. Il ne s'agit pas de celui-ci ici, ni de l'économie illégale, dont l'objet même de l'activité « interdit » toute déclaration du travail. Le travail dissimulé concerne ainsi des activités qui auraient plutôt vocation à entrer dans le cadre d'un emploi, dans la mesure où elles génèrent une circulation de flux monétaires. On peut ainsi distinguer les « activités dissimulées » dont l'existence même n'existe pas officiellement - il peut s'agir d'un petit commerce ou d'un artisanat, et elles sont généralement le fait de producteurs indépendants-; les « salariés dissimulés » où cette fois le travailleur concerné est dans une relation de subordination par rapport à un employeur qui n'a pas officialisé son embauche, et les « heures dissimulées », lorsque des salariés ou indépendants en conformité avec la législation ne déclarent cependant pas l'ensemble de leur temps de travail.

³ Après avoir détaillé les différents codes législatifs que le travail au noir pouvait enfreindre, non sans contradictions entre eux, Florence Weber revient ensuite rapidement sur les différentes méthodes mises en oeuvre pour tenter d'évaluer l'importance du travail au noir. Celles-ci aboutissent à des résultats variés, mais il semble raisonnable d'estimer que celui-ci représenterait 5 à 10% du produit intérieur brut des pays dits « développés ».

⁴ Mais, une fois ces précisions terminologiques apportées, la partie la plus cruciale de la conférence de Florence Weber concerne la mise en relation de ces formes de travail avec le système de protection sociale. L'ethnologue explique ainsi avoir observé une profonde mutation de la signification du travail au noir, qui va de pair avec celle du système économique et social. Alors qu'elles servaient majoritairement à aménager des « niches de vivabilité » selon l'expression de Florence Weber, c'est-à-dire à améliorer le quotidien ⁴, ces activités se situent désormais de plus en plus souvent du côté de l'économie de survie, représentant la seule source de revenus. Cette évolution préoccupante tient ainsi selon l'auteure à la fragilisation de notre système social dont les « deux pieds », la grande industrie et la stabilité familiale, ont été profondément ébranlés au cours des dernières décennies. De ce constat, Florence Weber tire quelques conclusions politiques : la criminalisation ⁵ de ces activités renforcée par les lois de 1991 et 1997 ⁶ ne semble vouée qu'à fragiliser encore plus les individus les plus désaffiliés. On pourrait au contraire songer à transférer l'assiette des droits sociaux de la masse salariale vers les profits, comme cela a déjà été suggéré épisodiquement dans le champ politique, voire organiser une solidarité des secteurs excédentaires vers les secteurs déficitaires pour prendre en compte les mutations structurelles de l'économie ⁷. On pourrait ajouter le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale - et notamment la fuite des capitaux vers les paradis fiscaux, qui « coûte » incomparablement plus à la collectivité que la « fraude sociale » et la « petite délinquance » ⁸.

⁵ Cette présentation éclairante de Florence Weber est suivie de la retranscription du débat avec la salle. Une pratique trop rare dans l'édition de ce type de conférences et qui apporte pourtant un réel enrichissement. Les interventions permettent ainsi d'évoquer la question de la défiscalisation des heures supplémentaires, le Revenu de Solidarité Active, la question spécifique (et d'actualité...) des travailleurs sans-papiers, qui, déclarés sous une fausse identité, participent au financement du système de Sécurité sociale sans contreparties, de la pratique de la « perruque » ou encore du travail administratif que nécessite la déclaration de l'emploi. Des interventions d'une indéniable qualité et qui contribuent à démontrer qu'on peut en 63 pages et dans un langage clair et accessible aborder en profondeur des enjeux cruciaux. Espérons donc que ce petit texte et les clarifications qu'il apporte sauront d'une manière ou d'une autre

pénétrer le débat public et faire évoluer certaines représentations à l'égard de la solidarité sociale. Inutile de préciser qu'il s'agit d'un débat aujourd'hui primordial ⁹.

Notes

1 Institution qui s'est récemment associée à ce cycle de conférences, et édite désormais ses comptes-rendus. Jusqu'en 2007, ces rencontres se tenaient à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière et étaient publiées par les éditions du Temps des Cerises - www.letempsdescerises.net

2 c'est un des enseignements majeurs de l'option SES en classe de seconde !

3 *L'ennemi principal 1, Économie politique du patriarcat*, Syllepse, "Nouvelles Questions féministes", 1998

4 C'est majoritairement le « travail à-côté » que Florence Weber a bien décrit dans son ouvrage du même nom, *Le Travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, INRA/éditions de l'EHESS, coll. « Réimpressions », 1989

5 A laquelle s'ajoute une condamnation morale croissante, notamment « horizontale », c'est-à-dire entre personnes de statuts comparables, et non entre le « bas » et le « haut » de l'échelle sociale

6 Même si la « chasse » au travail dissimulé semble loin d'être une priorité du pouvoir exécutif, cf « Des gendarmes bourreaux de travail clandestin » dans *Le Canard Enchaîné* du 4 juin 2008, p.4 - cela renvoie plus généralement à la question de l'insuffisance des moyens alloués à l'inspection du travail. Voir sur le sujet le témoignage édifiant d'un des membres de ce corps, Gérard Filoche, notamment *Carnets d'un inspecteur du travail*, Ramsay, 2004 et *On achève bien les inspecteurs du travail...*, Jean-Claude Gawsevitich éditeur, 2004

7 L'augmentation actuelle des cours du pétrole, et plus généralement des matières premières, qui met en miroir les bénéfices juteux liés à la rente de situation de certains - comme les firmes pétrolières- avec les difficultés croissantes des autres semble propice à engager une réflexion sur ce thème

8 Cf Thierry Godefroy et Bernard Laffargue, Les coûts du crime en France : estimation monétaire des criminalités, *Études et données pénales*, n°71, CESDIP, 1995

9 Sur la question des "mutations" de l'Etat social, voir les ouvrages récents de Gosta Esping-Andersen, *Trois leçons sur l'Etat-providence*, de Julien Duval, *Le mythe du « trou de la Sécu »*, Raisons d'agir, 2007 et sur le cas plus spécifique de l'Assurance maladie, de Frédéric Pierru, *Hippocrate malade de ses réformes*, éditions du Croquant, 2007

Pour citer cet article

Référence électronique

Igor Martinache, « Florence Weber, *Le travail au noir : une fraude parfois vitale ?* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2008, mis en ligne le 15 juillet 2008, consulté le 14 février 2017. URL : <http://lectures.revues.org/610>

Rédacteur

Igor Martinache

Professeur agrégé (PRAG) en sciences économiques et sociales à l'Université Lille-1, et rédacteur en chef du site Agora / Sciences sociales. Igor Martinache est membre du comité de rédaction de *Lectures*.

Articles du même rédacteur

Nicolas Hatzfeld, Michel Pigenet, Xavier Vigna (dir.), *Travail, travailleurs et ouvriers d'Europe au XX^e siècle* [Texte intégral]

Olivier Nay, *Histoire des idées politiques* [Texte intégral]

Philippe Aldrin, Lucie Bargel, Nicolas Bué et Chirstina Pina, *Politiques de l'alternance. Sociologie des changements (de) politiques* [Texte intégral]

Tous les textes

Droits d'auteur

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors